

## LA ROSE DES VENTS REMET EN PLACE SON « BIBLIO-DRIVE »

**A partir du mardi 10 novembre, la médiathèque vous propose de nouveau un service de retrait.**

Vous pourrez réserver en ligne des livres, bandes dessinées, DVD, livres audios, ... et venir les chercher à l'entrée de la médiathèque.

### Qui peut bénéficier de ce service ?

Toute personne inscrite à la médiathèque peut bénéficier de ce service.

Si une personne non inscrite souhaite bénéficier de ce service, un abonnement temporaire peut être créé. Les abonnements seront automatiquement prolongés jusque fin juin. Les usagers devront régulariser leur situation à la réouverture de la médiathèque.

### Comment faire sa demande de documents ?

Pour faire votre demande, vous avez 3 possibilités :

- Soit vous rendre sur notre site [www.mediathèque-larosedesvents.fr](http://www.mediathèque-larosedesvents.fr), vous connecter à votre compte lecteur (l'identifiant est votre nom de famille et le mot de passe le numéro de carte) et réserver des documents affichés « disponibles ».
- Soit nous envoyer par courriel la liste des documents souhaités, à l'adresse suivante : [mediathèque@grandcalais.fr](mailto:mediathèque@grandcalais.fr)
- Soit faire la demande par téléphone au 03.91.91.19.25. Nous sommes joignables du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h..

Si vous êtes en manque d'idée, vous pouvez aussi nous indiquer un centre d'intérêt (romans policiers, livres de cuisine, films d'action etc...) et nous préparerons une sélection pour vous.

### Quand récupérer les documents ? Quand les rendre ?

Vous pouvez réserver votre créneau horaire de retrait directement sur le site internet de la médiathèque, par téléphone ou courriel.

Les rendez-vous seront fixés toutes les 15 minutes du mardi au samedi de 14h à 18h.

Pensez à remplir votre attestation de déplacement avec la case « retrait de commande » cochée avant de venir.

Les documents seront conservés pendant 1 mois par les lecteurs. Passé ce délai, il vous faudra les rendre à la médiathèque en reprenant rendez-vous.

Vous pouvez également nous restituer les documents empruntés avant le reconfinement.

### Quels documents peut-on demander ?

Exceptionnellement, vous pourrez emprunter jusqu'à 15 documents par carte pour une durée d'un mois (limite de 4 DVD par carte). Nous vous demanderons de remplir au maximum vos cartes afin d'éviter de devoir revenir trop tôt et ainsi laisser de la place à tous.

### Quelles mesures de protection ?

Le retrait se fait sur réservation uniquement et un seul lecteur est autorisé à venir retirer les documents (ne pas venir avec ses enfants).

Les bibliothécaires porteront masques et gants. Les livres rendus seront désinfectés et mis en quarantaine en suivant les recommandations officielles.

Le port du masque est obligatoire lors de votre venue.